



R. C. 4374

BICYCLETTES**TARIF N****TERROT****SALON**
1949/50**Octobre 1949***Prix de vente résultant de l'arrêté N° 19.271 du 30-12-47*

TYPE	DÉSIGNATION	PRIX
STANDARD		
SH	Homme route	12.200
SD	Dame route	12.440
ISO	Homme et Dame pédales suspendues	13.605
TOURISME LUXE		
TH	Homme tourisme	12.825
TD	Dame tourisme	13.070
TM	Mixte tourisme	13.370
TB	Berceau tourisme.....	14.950
GRAND TOURISME LUXE		
GTH	Homme grand tourisme	16.570
GTH/B	Homme grand tourisme	16.130
GTD	Dame grand tourisme	17.005
GTD/B	Dame grand tourisme	16.565
SPORT SUPER LUXE		
GTB	Grand tourisme berceau	18.950
GTM	Sport mixte	17.355
CYCLOTOURISME		
RH	Randonneur Homme	28 500
RD	Randonneur Dame	28.800
PORTEUR		
SP	Porteur Parisien	16.610
COURSE		
DCC	Course-Route	14.570
LC	Course	17.650
LSC	Spécial-Course	23.075
SÉRIE ENFANTS		
GC	Garçonnet Aspirant	11.325
GR	Garçonnet	9.200
FR	Fillette	9 500

Ce tarif annule les précédents, il peut être modifié par de nouvelles Décisions ou Arrêtés. Les commandes sont toujours facturées aux prix en vigueur le jour de l'expédition.

Les prix du présent tarif correspondent aux machines décrites sur le dépliant "1950" auquel il est joint, et s'entendent FRANCO d'EMBALLAGE et de PORT toutes gares de la Métropole.

Suppléments au verso

